

- [Gares TER dans Marseille](#)
- [Résiliation pass XL permanent](#)
- [La carte de transport](#)

## La carte de transport



La carte de transport est le support principal pour vous déplacer sur le réseau.

A l'heure où la préoccupation environnementale et le développement durable s'imposent comme une urgente nécessité et pour faciliter l'accès aux réseaux de transport en commun, la Métropole Aix-Marseille Provence vous propose un support de transport unique sur le territoire métropolitain : la carte de transport.

## Comment obtenir la carte de transport ?

### La 1ère carte de transport est GRATUITE

Rendez-vous dans un [point d'accueil RTM](#), muni de votre pièce d'identité originale et d'une photo d'identité couleur récente.

## Avantages

**Personnelle et nominative, la carte Transpass, en plus de tous les avantages liés à la tarification, vous offre de multiples services :**

### Facile d'utilisation

La validation, obligatoire à chaque montée, est simplifiée. Fluidifiez vos déplacements : passez votre carte devant le valideur, sans même la sortir de son étui.

### Fiable

La technologie sans contact est plus fiable, aucun risque de démagnétisation de la carte.

### **Pratique**

Ce support unique permet d'utiliser le réseau RTM Métro, Bus, Tramway, Vélo, Parking relais, Ferry boat et Navette maritime.

Elle donne accès à tous les réseaux qui composent la métropole.

### **Accès réservé aux Parkings relais RTM**

L'utilisation des [parkings relais](#) est réservée uniquement aux clients qui possèdent une carte Transpass.

**Correspondance gratuite sur les [lignes TER dans Marseille et Marseille/Septèmes](#)** pour les abonnés.

### **Sécurité en cas de perte ou de vol**

En cas de perte, vol ou détérioration de votre carte Transpass, vous récupérerez sur votre nouvelle carte la totalité de son contenu (abonnement et/ou recharge d'euros).

### **Un tarif toujours adapté et attractif**

Votre carte Transpass mémorise vos réductions et vous donne accès aux tarifs les plus avantageux. Vous pouvez charger sur votre carte un ou plusieurs abonnements et/ou recharge d'euros.

## **Chargement / Achat**

Une fois en possession de votre carte, pour voyager, vous devez la charger avec des [abonnements](#) ou de la [recharge d'euros](#) :

- sur l'ensemble des [distributeurs dans les stations](#) de Métro ou sur les quais du Tramway
- dans les [points de vente](#) manuels RTM à St Charles et à l'Espace Service Clients RTM Bourse (6 rue des fabres, 13001 Marseille)
- chez les [vendeurs agréés RTM](#)

## **En cas de perte, vol, détérioration ou dysfonctionnement**

### **En cas de perte ou de vol :**

1. Vérifiez dans un [point d'accueil](#) RTM si elle a été retrouvée.

Dans le cas contraire, une nouvelle carte vous sera immédiatement délivrée, chargée des produits en cours.

Les frais de dossier associés sont de 10<sup>€</sup> à acquitter en présentant un "bon pour carte" en vente sur les distributeurs.

2. Votre ancienne carte sera mise en "liste noire" et donc inutilisable.

### **En cas de détérioration de votre carte :**

1. Procurez-vous sur un distributeur un "bon pour carte" à 10<sup>€</sup>

2. Présentez-le à un [point accueil](#) RTM et une nouvelle carte vous sera immédiatement délivrée, chargée des produits en cours.

### **En cas de dysfonctionnement technique** (ne résultant pas d'une détérioration) :

Après constatation du dysfonctionnement, une nouvelle carte vous sera immédiatement et gratuitement délivrée, chargée des produits en cours.

